LE MONITEUR

COMMUNIQUÉ

Restauration du centre de traitement des déchets ménagers de Romainville-Bobigny

le 13/05/2021 | Seine-Saint-Denis, Rénovation

Le Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (Syctom) modernise son centre de traitement des déchets de Romainville-Bobigny.

Le comité syndical du Syctom a validé, le 2 avril 2021, le projet de rénovation du centre de traitement des déchets ménagers, situé à cheval entre Romainville et Bobigny (Seine-Saint-Denis). Par le biais de cette opération, estimée à 165 M€, cette entité veut démontrer sa « capacité à innover et à travailler avec les élus et les acteurs locaux au bénéfice de tous. Ce projet sera exemplaire et rayonnera à une échelle métropolitaine », confie Éric Cesari, président du Syctom. Une procédure de consultation pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre architecturale et technique vient d'être lancée. « Le projet finalisé devrait être connu en 2022 et nous envisageons une enquête publique en 2024 », souligne le Syndicat. Le site devrait être rénové d'ici 2027.

À sa livraison, le centre proposera une unité de réception et de transfert des ordures ménagères résiduelles et des déchets alimentaires, ainsi qu'un centre de tri de collecte agrandi. Il sera également équipé d'un pôle d'excellence de l'économie circulaire, qui consiste à produire durablement en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets, avec la création d'une déchetterie et d'une ressourcerie. Ce pôle, d'ambition métropolitaine, sera réalisé en collaboration avec la Ville de Romainville, la commune de Bobigny, l'Établissement public territorial Est-Ensemble et les acteurs locaux.

RÉAGIR À CET ARTICLE